

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-4153-2021
(R-4134-2020)

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOUMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ

Demanderesse

c.

HYDRO-QUÉBEC

Mise-en-cause

et

ASSOCIATION COOPÉRATIVE
D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC
(ACEFQ)

Intervenante

COMPARUTION

Demande de révocation et de révision de la décision D-2021-023

L'avocate soussignée, pratiquant au sein du cabinet De Grandpré Chait, comparait au présent dossier à titre de représentante de l'ACEFQ, sous toutes réserves que de droit.

Montréal, le 20 avril 2021

(S) De Grandpré Chait

DE GRANDPRÉ CHAIT SENCRL
Avocats de l'ACEFQ

Serena Trifiro

T. 514.878.3263

F. 514.878.5763

strifiro@dgchait.com

dgcsignification@dgchait.com

800, boul. René-Lévesque Ouest, 26^e étage
Montréal (Québec) H3B 1X9

DGCdocs - 14099179 v1